

Mon enfant bégaié : Quand consulter en orthophonie?

Au cours de la petite enfance, certains enfants présenteront du bégaiement qui pourrait se manifester par :

- Des blocages sur un son, ex : «__Maman, j'ai faim»
- Des allongements de sons, ex : «Mmmmaman, j'ai faim»
- Des répétitions de sons, ex : «M-m-maman, j'ai faim»
- Des répétitions de syllabes, ex : «Ma-maman, j'ai faim»
- Des répétitions d'un mot court plus de deux fois, ex : «Moi, moi, moi, moi aussi j'ai faim»



Dans la plupart des cas, le bégaiement disparaîtra avant l'âge de 6 ans. Par contre, chez 25% des enfants qui bégaient, le bégaiement sera persistant s'il n'est pas traité. Il n'est pas possible de prédire qui récupérera sans intervention.

Il serait indiqué de consulter en orthophonie si un ou plusieurs des indicateurs suivants sont présents :

	Oui	Non
1. Vous êtes inquiets par rapport au bégaiement de votre enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Votre enfant est conscient de ses difficultés à s'exprimer, par exemple :		
a. Il fait des commentaires sur sa parole tel que : « Je ne suis pas capable de le dire ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Il évite de parler dans certaines situations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Il semble parler avec effort.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Il se fâche lorsqu'il n'arrive pas à faire sortir les mots.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Son bégaiement est présent depuis plus de 6 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Son bégaiement s'est aggravé depuis son apparition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Votre enfant bégaié et est âgé de plus de 6 ans.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Pour plus d'information, vous pouvez consulter la brochure disponible sur le site web de l'IRD : « Si votre enfant bégaié... Guide pour les parents ».